

La fin de l'université (presque) gratuite ?

D'après l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques), la France n'a pas encore choisi entre la hausse des budgets des universités et l'accroissement brutal des frais de scolarité.

D'après vous, que choisira le gouvernement ?

LA LRU, DERNIÈRE STATION AVANT LES DROITS

Le président de Paris X : « *La LRU n'est qu'une première étape. [...] L'étape suivante ? Donner la possibilité aux établissements de proposer les diplômes qu'ils souhaitent et les droits d'inscription qui vont avec. **Quoi qu'il arrive, les frais de scolarité évolueront un jour ou l'autre. Le marché va trancher.*** » (avril 09)

Le président de Lyon 1 : « *on nous donne l'autonomie des dépenses mais pas celle des recettes, notamment sur les **frais d'inscription.*** » (février 2008)

Avec la LRU et l'autonomie budgétaire, l'augmentation drastique des droits et la sélection sont **INÉLUCTABLES**. Il faut s'attendre à des frais de **6000 EUROS** (comme dans de nombreux pays européens).

ENDETTEZ-VOUS POUR PAYER LES FRAIS !

« *De nouvelles mesures sont nécessaires pour favoriser le financement privé des universités, notamment en ayant davantage recours aux **droits de scolarité**, cette mesure se doublant de **prêts étudiants** remboursables en fonction du revenu ultérieur.* » (Rapport de l'OCDE, février 2009)

92 députés viennent de remettre en cause la gratuité des études dans une proposition de loi et veulent échanger **fonds publics contre l'endettement étudiant** (février 2009).

CEUX QUI ONT PRIS DE L'AVANCE

40% des universités sont hors-la-loi et pratiquent déjà des frais d'inscription supplémentaires illégaux ; parmi elles, six voient les frais d'inscriptions de certaines de leurs filières dépasser **1500 euros**.

Lyon 3 est l'une des plus délinquantes avec des frais illégaux atteignant **7539 euros**.

Les droits d'inscription à **Sciences Po** Paris, laboratoire pour le gouvernement, sont passés de **120 euros** en 1987 à **5000 euros** actuellement.

Si la mobilisation s'arrête, la suite VOUS attend !

C'est maintenant qu'il faut s'y opposer !

Après, il sera trop tard ! Venez défendre la gratuité des études supérieures en **manifestant jeudi 23 et mardi 28 avril !**

La coordination de mobilisation de Lyon 1